

Commune

Mairie

Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



**Benjamin RIVET**  
Champion de France Juniors  
de cyclo-cross



Mal 2018  
**N° 33**

## Fleurissement



Le printemps est là !  
Du marché aux fleurs  
de Maza'val  
en passant par  
nos rues et nos jardins...

## Ordinateurs



12 PC pour l'école  
Joseph Mazabraud,  
outils numériques pour  
nos classes de CE2, CM1  
et CM2.

## Budget 2018



Compte Administratif 2017  
Budget Primitif 2018  
- fonctionnement  
- Investissement

## Sommaire

• Mot du Maire

**P 1**

- Conseils municipaux
- Conseil de Sages
- Repas des Aînés

**P 2**

- Compte Administratif 2017

**P 3**

- Budget Primitif 2018

**P 4**

- Commentaires du CA
- Commentaires du BP

**P 5**

- Travaux en régie
- Dénomination des voies
- Sécurité routière

**P 6**

- Des ordinateurs pour nos écoliers
- La page des écoles

**P 7**

- On s'éclate au Pôle Jeunesse
- Agir pour la lecture, vaincre l'illettrisme

**P 8/9**

- Fleurissement

**P 9**

- Etat Civil
- Au revoir, Suzanne

**P 10**

- RAM
- Maza'Val

**P 11**

- Culture et Loisirs Val de Briance

**P 12**

- Foyer des Aînés
- SOLI'ART
- La Follembûche

**P 13**

- La Solignacoise
- Comité de Jumelage
- Les Ponticauds de la Briance

**P 14**

- Solignac en Balade
- Les Cavaliers de la Briance

**P 15**

- Championnat de France de pêche
- AAPPMA Vienne Briance

**P 16**

- Aïkido Club Val de Briance
- L'USSV

**P 17**

- Coup de projecteur sur... Benjamin Rivet

**P 18**

- Championnat de France de Labours

**P 19**

- Un Solignacois au Marathon des Sables
- Deux enquêtes Insee
- Où s'adresser pour une carte d'identité

**P 20**

- Aide au permis de conduire des jeunes
- Une nouvelle entreprise

**P 21**

- Solignac pratique

**P 22**

- Agenda des manifestations

Responsable de la publication : Yvette Aubisse  
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon  
Couverture : Alain Lafeuille

Photos : © Marine SEVOZ, © Olivia NIETO  
Photos : Mairie de Solignac, David Eyrichine, Pascaline Lallet, Cathy Vialaneix, Benjamin Rivet, Frédéric Fragner, Maëlle Pouyadon, Ecole J. Mazabraud, ALSH, Pôle Ados, Culture et Loisirs Val de Briance, La Solignacoise, Solignac en Balade, Les Ponticauds de la Briance, Club de pêche du Limousin, Aïkido Club de la Briance, USSV, Maza'Val.  
Conception : Bureau de dessin D. VALLE  
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia

Bulletin imprimé sur papier recyclé.



Chères Solignacoises,  
Chers Solignacois,  
Chers amis,

La nature se réveille, le printemps est là et les vacances estivales se profilent. Le travail en extérieur concernant le fleurissement et l'embellissement du centre bourg a repris afin d'accueillir le jury régional Nouvelle Aquitaine cet été, en espérant que nous conserverons la labellisation « Village fleuri ».

Il y a quelques semaines, nous votions :

- Dans un premier temps, le Compte Administratif 2017, avec satisfaction, la capacité d'autofinancement étant en légère amélioration,
- Dans un deuxième temps, le Budget Primitif 2018, avec des taux d'imposition identiques à 2017, le maintien à même hauteur des subventions aux associations, un budget de fonctionnement maîtrisé et un budget d'investissement en nette diminution, l'année 2017 ayant été une année de fort investissement (moulin, RD 32, rénovation restaurant scolaire et une partie de l'école Val de Briance). Ce budget a été voté à l'unanimité.

Une semaine de 4,5 jours rythmera la rentrée scolaire 2018-2019 de Solignac. Les votes du Conseil d'école du 2 février et du Conseil Municipal du 6 mars dernier l'ont validée.

En ce qui concerne la commune du Vigen, la semaine de 4 jours a été retenue. Pour les enfants du Vigen qui fréquentent l'Accueil de Loisirs, il ne devrait pas y avoir de problèmes d'accueil le mercredi.

La réhabilitation des bâtiments du Moulin de Quatre est terminée. Les travaux des abords et de la presqu'île vont se poursuivre d'ici l'été. L'inauguration officielle sera programmée en septembre. Une visite a été proposée à l'ensemble des conseillers municipaux et aux présidents des associations, elle a été effectuée le 17 mai dernier.

Pendant la période estivale, des expositions seront accueillies dans les deux salles du moulin. Ces expositions font partie des animations de l'été qui se préparent. L'agenda des manifestations, que vous retrouverez plus loin, en atteste... L'association Solignac en Fête n'a pas souhaité reprendre celle du « Vide-greniers ». Suite à de nombreuses sollicitations d'exposants, un groupe de conseillers municipaux, aidés d'un certain nombre de bénévoles, décide de relancer cette manifestation, programmée comme d'habitude le premier dimanche de septembre. Elle aura donc lieu le 2 septembre prochain.

En avant-première, je vous souhaite à tous un très bel été ensoleillé et une bonne lecture de cette nouvelle édition.

Avec mes sentiments les meilleurs,

**Yvette AUBISSE, Maire**



## Conseil municipal du 6 mars 2018 à retenir

### Vote du compte administratif 2017 et approbation du compte de gestion 2017 (Voir page 2)

Compte administratif 2017 : Contre : 4 voix, Abstention : 0 voix, Pour : 14 voix

Compte de gestion 2017 : Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix, Pour : 18 voix

### Rythmes scolaires rentrée 2018

La municipalité souhaitait le maintien de la semaine de 4,5 jours pour conserver les TAP suivis de la garderie. Ce fonctionnement satisfaisait les parents et les enfants, malgré un coût d'environ 19 000 € pour les TAP et d'environ 23 000 € pour la garderie.

Le vote du Conseil d'Ecole a été le suivant :

- ▶ les enseignants votent à l'unanimité pour la semaine de 4 jours → 6 voix
- ▶ les représentants des parents élus votent à l'unanimité pour la semaine de 4,5 jours → 6 voix
- ▶ le DDEN vote la semaine de 4,5 jours → 1 voix
- ▶ la municipalité vote la semaine de 4,5 jours → 2 voix

Soit un total de 9 voix pour la semaine de 4,5 jours, 6 contre et 0 abstention.

Le conseil municipal doit confirmer ou pas ce vote.

**Contre : 0 voix, Abstention : 6 voix, Pour : 12 voix**

### Révision des tarifs du cimetière

- 50 €/m<sup>2</sup> pour les concessions de 30 ans
- 100 €/m<sup>2</sup> pour les concessions perpétuelles
- 600 € pour une case 2 places ou cave-urne 4 places pour 30 ans.
- Occupation du caveau communal : 12 mois maximum. 3 mois gratuits puis 20 € /mois.

Dimensions : 2 places superposées (3 m x 1.50 m) et 4 - 6 places (3 m x 3 m)

**Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix, Pour : 18 voix**



## Conseil municipal du 9 avril 2018 à retenir

### Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide de ne pas changer les taux d'imposition pour 2018.

### Vote du budget (Voir page 3)

**Le budget est adopté à l'unanimité.**

### Modification des commissions

Suite à la démission de Stéphane TERRIEUX (liste majoritaire), Didier LEYRIS intègre le Conseil Municipal et le remplace dans la commission Education et Jeunesse, au sein du SVBG et dans l'association des Marchés de Producteurs ; Catherine CAUPENNE au sein du CCAS.



## Conseil de Sages de Solignac

Si vous souhaitez contacter le Conseil de Sages de Solignac, vous pouvez le faire à cette adresse :

[cds.solignac@gmail.com](mailto:cds.solignac@gmail.com)

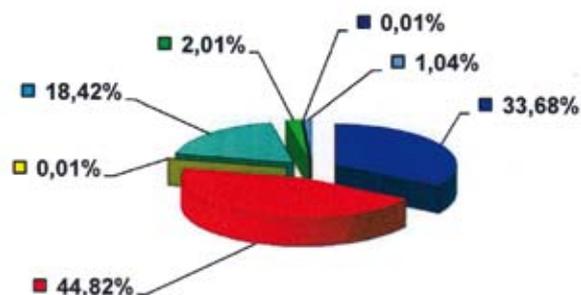
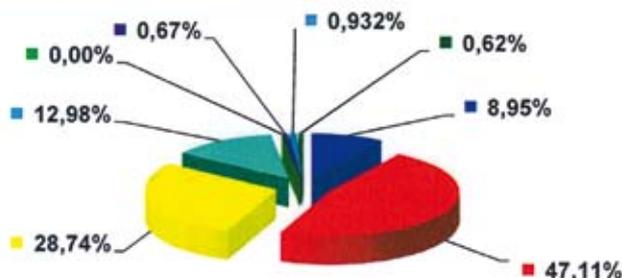
**Repas des Aînés : changement de date** Le repas des Aînés, initialement prévu le 8 décembre, est reporté au samedi 15 décembre.





# Compte administratif 2017

## Fonctionnement



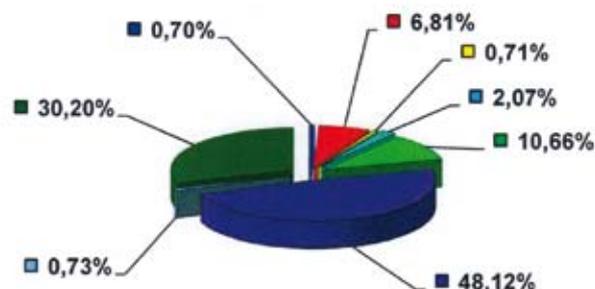
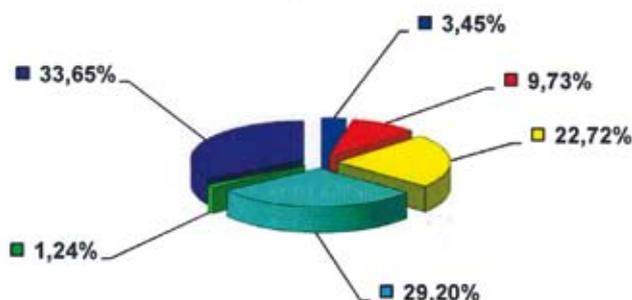
### Recettes

70 Produits des services du domaine	119 458,26
73 Impôts et taxes	629 111,00
74 Dotations et participations	383 712,29
75 Autres produits de gestion courante	173 329,22
76 Produits financiers	18,52
77 Produits exceptionnels	8 901,27
013 Atténuation de charges	12 445,23
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	8 337,40
<b>Total</b>	<b>1 335 313,19</b>

### Dépenses

011 Charges à caractère général	411 603,11
012 Charges de personnel	547 809,53
014 Atténuation de produits	176,65
65 Autres charges de gestion courante	225 149,62
66 Charges financières	24 513,08
67 Charges exceptionnelles	130,00
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	12 770,46
<b>Total</b>	<b>1 222 152,45</b>

## Investissement



### Recettes

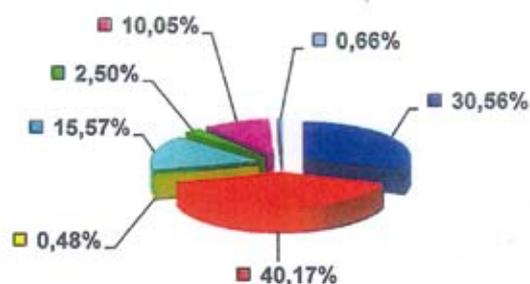
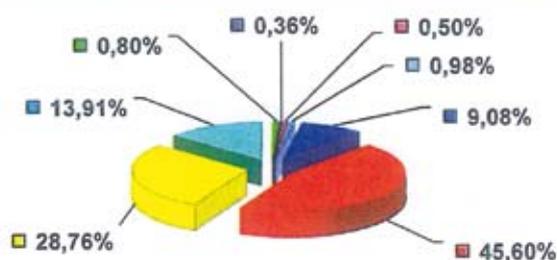
10 Dotations, fonds divers et réserves	35 445,80
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00
13 Subventions d'investissement	233 418,13
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	12 770,46
041 Opérations patrimoniales	345 700,48
<b>Total</b>	<b>1 027 334,87</b>

### Dépenses

13 Subventions d'investissement	8 050,48
16 Emprunts et dettes assimilées	77 911,81
20 Immobilisations incorporelles	8 105,76
204 Subventions d'équipement versées	23 742,80
21 Immobilisations corporelles	122 035,84
23 Immobilisations en cours	550 874,54
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	8 337,40
041 Opérations patrimoniales	345 700,48
<b>Total</b>	<b>1 144 759,11</b>

# Budget 2018

## Fonctionnement : 1 394 604,69 €



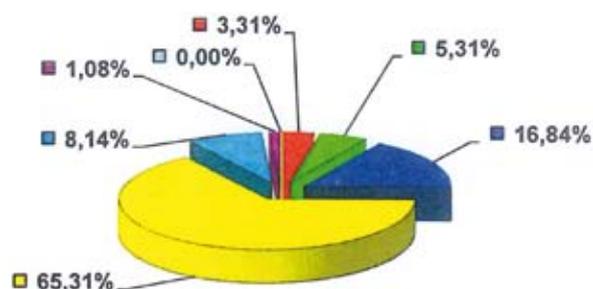
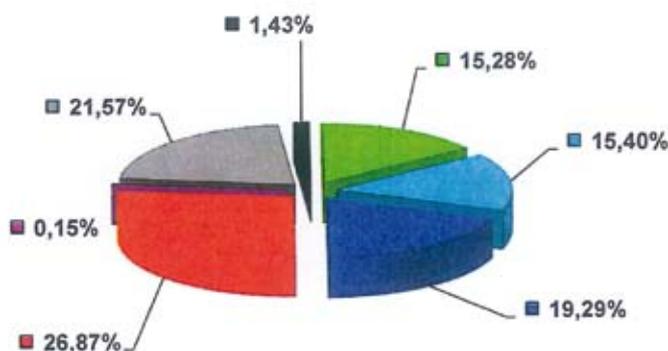
### Recettes

70 Produits des services du domaine	126 685,00
73 Impôts et taxes	636 000,00
74 Dotations, subventions et participations	401 142,00
75 Autres produits de gestion courante	194 000,00
77 Produits exceptionnels	11 100,00
013 Atténuation de charges	5 000,00
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	7 000,00
002 Résultat reporté	13 677,69
<b>Total</b>	<b>1 394 604,69</b>

### Dépenses

011 Charges à caractère général	426 250,00
012 Charges de personnel	560 200,00
014 Atténuation de produits	6 693,00
65 Autres charges de gestion courante	217 177,00
66 Charges financières	34 900,00
23 Virement section d'investissement	140 114,69
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	9 270,00
<b>Total</b>	<b>1 394 604,69</b>

## Investissement : 649 464 €



### Recettes

10 Dotations, Fonds divers et réserves	125 300,00
13 Subventions d'investissement	174 541,25
16 Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
021 Virement section de fonctionnement	140 114,69
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	9 270,00
001 Résultat reporté	99 238,86
1068 Affectation réserves	100 000,00
<b>Total</b>	<b>649 464,80</b>

### Dépenses

20 Immobilisations incorporelles	21 510,00
204 Subventions d'équipements versées	34 490,00
16 Emprunts et dettes assimilées	109 400,00
21 Immobilisations corporelles	424 167,38
23 Immobilisations en cours	52 897,42
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	7 000,00
<b>Total</b>	<b>649 464,80</b>



## Commentaires du compte administratif 2017 (C.A. 2017)

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 209 381 € (inférieures aux prévisions 1 256 072 €) et en légère baisse par rapport à 2016.

Les recettes (conformes aux prévisions) ont augmenté de 1,30 %.

L'épargne brute passe de 91 039 € à 117 594 € amorçant une amélioration de notre capacité d'autofinancement.

### INVESTISSEMENT

Au budget primitif 2017, les investissements programmés étaient les suivants : réfection du restaurant scolaire, réhabilitation du moulin, rénovation partielle de l'école Val de Briance, aménagement de la RD 32, acquisition de réserves foncières suivant les opportunités.

Les dépenses réelles s'élèvent à 790 721 € + 100 397 € de restes à réaliser (RAR) dont :

23 742 € de subventions d'équipement + 32 490 € de RAR

550 874 € d'immobilisations en cours + 35 097 € de RAR

122 035 € de travaux réalisés et acquisitions diverses + 11 300 € de RAR

85 962 € de dépenses financières.

Les recettes réelles s'élèvent à 668 863 € + 144 651 € de restes à réaliser et comprennent les subventions d'investissement pour les travaux 233 418 € + 144 651 € de RAR, le remboursement du FCTVA 18 871 €, la taxe d'aménagement 16 573 €, l'emprunt de 300 000 € pour la réhabilitation du moulin, l'excédent de fonctionnement de 100 000 €.

L'année 2017 a été une année de fort investissement avec la réhabilitation du moulin et l'aménagement de la traversée du bourg. On peut noter avec satisfaction que l'attention constante portée aux dépenses de fonctionnement jointe à l'augmentation raisonnable des taux d'imposition ont permis d'améliorer notre capacité d'autofinancement, préparant ainsi les investissements de l'avenir.



## Commentaires du budget primitif 2018 (B.P. 2018)

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 245 220 € soit une diminution de 0.90 % par rapport au budget primitif de 2017.

Les recettes réelles s'élèvent à 1 373 927 € soit une augmentation de 3.33 % par rapport au budget primitif de 2017.

L'épargne brute prévue est en nette progression par rapport à 2017 soit 128 707 € au lieu de 73 910 € (le compte administratif 2017 ayant dégagé un résultat, finalement meilleur, de 117 594 €).

### INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 642 464 € contre 1 097 258 € en 2017 qui était l'année de réalisation des investissements complémentaires lourds de la mandature (réhabilitation du moulin, aménagement de la RD 32, réfection du restaurant scolaire, rénovation d'une partie de l'école Val de Briance).

Les dépenses 2018 prévoient : la fin de l'aménagement du moulin, le solde de l'aménagement de la RD 32, une réhabilitation énergétique de l'ensemble immobilier « salle des fêtes – cantine – école », la modernisation de l'éclairage public, la rénovation des peintures de la gendarmerie, la réalisation de WC sur la place G. Dubreuil (conditionnée à l'obtention de subventions). Les charges financières tiennent compte de l'emprunt de 300 000 € souscrit en 2017.

Les recettes intègrent le FCTVA relatif aux travaux du moulin (110 300 €) ainsi que l'excédent de fonctionnement de 2017 et le virement prévu en 2018 soit 240 000 € environ.

### En conclusion :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 394 604 € avec le résultat reporté de 13 677 € et celui de l'investissement à hauteur de 649 464 € après rajout des RAR et du solde d'exécution de la section d'investissement.

Le budget primitif 2018 est arrêté, en équilibre, au total à 2 044 069 €.

*Pour plus de détails sur le CA 2017 et le BP 2018, retrouvez les notes de présentation brèves et synthétiques sur le site internet de la commune (rubrique « comptes rendus des conseils municipaux ») ou venez les consulter en mairie.*



## Travaux réalisés en régie



*Cet hiver, nos agents ont refait le mur mitoyen de la mairie, situé à l'arrière du bâtiment.*



*Sur la place, les bacs en acier contenant les fleurs ont été réduits de moitié en largeur afin d'agrandir l'espace de loisirs.*



*Sur le parvis, ils ont installé des protections en bois au pied des arbres et ont refait les parterres.*



## Dénomination des voies

La dénomination des voies est entrée dans sa phase finale. Une présentation publique ouverte à tous les habitants de notre commune a eu lieu du 23 avril au 14 mai 2018. Ceux qui le souhaitent pouvaient apporter des propositions de modifications à la commission municipale afin de finaliser ce projet.

La commission s'est ensuite réunie pour faire la synthèse et entériner le futur projet. La dernière étape doit être validée par le Conseil Municipal. La commande des plaques de rues ainsi que la numérotation interviendra d'ici fin 2018.



## Sécurité routière

A la demande de plusieurs habitants de Solignac soucieux de sécurité routière, des contrôles de comptage et de vitesse de véhicules ont été réalisés sur notre commune.

Les secteurs d'Envaud, d'avenue d'Obernai, du stade (RD 32) et de la voie romaine ont été concernés par cette étude.

Les documents de ces synthèses sont disponibles pour consultation en mairie.



## Des ordinateurs pour nos écoliers

Dès 2013, la municipalité de Solignac a remplacé les tableaux traditionnels des classes élémentaires par des tableaux blancs interactifs (TBI).

Ils ont apporté aux enseignants de nouvelles façons d'aborder leur enseignement et permis aux élèves de se familiariser avec les applications internet.

L'école doit initier et former les élèves à maîtriser les outils numériques et préparer le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

Si de nombreux collèges ont équipé les élèves en matériel informatique, il n'en est pas de même dans les écoles primaires.

Solignac a décidé d'anticiper les évolutions futures.

Sur la demande de l'équipe enseignante de l'école Joseph Mazabraud, la commune a décidé l'acquisition de 12 ordinateurs portables qui ont été mis à disposition des élèves de CE2, CM1 et CM2, le 28 février.



Cet investissement sera subventionné à hauteur de 50% par l'agglomération de Limoges Métropole.

Grâce à ce matériel, les élèves vont pouvoir découvrir et s'approprier cet outil, devenu indispensable dans la société d'aujourd'hui et acquérir les compétences des programmes en lien avec les technologies de l'information et de la communication.



## La sécurité routière à l'école

L'équipe enseignante de l'école Joseph Mazabraud a souhaité sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Afin de rendre ce thème plus concret, le projet proposé aux élèves a été de réaliser des panneaux pour la commune.

Le projet était constitué de deux étapes :

- Les enfants ont réfléchi aux endroits qui présentent des dangers potentiels à Solignac, notamment les accès aux écoles et les passages piétons qu'ils empruntent parfois seuls.



- Ensuite, par groupes, ils ont imaginé et réalisé les panneaux, composés à chaque fois d'un message sécuritaire et d'une illustration. Des discussions permettaient de les améliorer.

Tous les enfants se sont investis dans ce projet.

Vous pourrez voir ces panneaux prochainement dans la commune.

*La page  
des écoles*



## On s'éclate au Pôle Jeunesse

A l'Accueil de Loisirs Solignac-Le Vigen, les activités ont été nombreuses, tant lors des vacances de février que de celles de printemps. Comme toujours les enfants et les animateurs ont construit ensemble leur programme de loisirs.

Les grands se sont, entre autres, intéressés à la construction de maquettes de volcan, et de cirque.



Aux vacances de printemps, l'initiation kayak a été fort appréciée. Une conteuse est venue faire rêver et voyager les enfants.

Les plus jeunes ont effectué beaucoup de jeux extérieurs parfois partagés avec les plus grands ainsi que des attrapes rêves et beaucoup d'autres

activités manuelles. Les arts plastiques - argile, peinture - leur ont permis de s'exprimer.

Les plus petits vont découvrir la forêt grâce à Audrey qui est passionnée par la nature avec un accompagnateur de marque : Monsieur SOLEIL. Les ados quant à eux ont effectué le jeu de la patate en échangeant un objet toujours plus lourd.

Merci aux Solignacois qui ont joué avec eux. Le bidet récolté et tagué servira de jardinière et la grosse pierre trouvera sa place au Pôle Ados. Pour les vacances d'avril, un séjour de 3 jours à Saint-Pardoux a été organisé et apprécié par l'ensemble de ces participants.



## Agir pour la lecture, vaincre l'illettrisme !

C'est une action portée par l'association des Lions Clubs de France depuis 2 ans.

A l'heure du tout numérique devenu indispensable à nos vies quotidiennes, redonner à tous, jeunes et adultes, le goût de lire, l'envie de prendre le temps de s'arrêter sur un livre, telle est l'ambition de cette action que le Lions Club de Solignac en Limousin a proposé de mettre en œuvre à Solignac.

C'est dans ce cadre que, grâce à un partenariat avec le Conseil de Sages de la commune et la mairie, une « boîte à livres » va dans les prochaines semaines arriver dans notre commune.

Elle sera installée au Moulin de Quatre. Vous pourrez emprunter des livres, en déposer, découvrir ou faire partager des livres que vous avez aimés.

Ce sera votre boîte à livres, elle viendra rejoindre les 814 déjà installées en France.

**Josette GUILLON,**  
Présidente du Lions Club de Solignac en Limousin





## Fleurissement

Après un hiver long, gris, pluvieux et venteux, c'est avec bonheur que nous avons retrouvé le soleil dans la 2<sup>e</sup> quinzaine d'avril.

Le printemps est de retour, la douceur des températures nous invite à profiter des magnifiques paysages, des arbres en fleurs, du chant des oiseaux.

Mais c'est aussi une période chargée pour les jardiniers. Nos employés communaux n'échappent pas à la règle. Vous avez sans doute constaté des changements dans le bourg : sur la place Georges Dubreuil, les bacs en acier corten ont été coupés et disposés de façon plus harmonieuse, des parterres ont été créés au pied du mur face à l'abbatiale, des protections en bois ont été installées autour de certains arbres, les végétaux ont été plantés, etc.

Notre programme de fleurissement et d'embellissement du centre-bourg se poursuit : les travaux sur les places Georges Dubreuil, du 8 mai 1945 et une partie de l'avenue Saint-Eloi sont finis. Ceux du moulin arrivent à leur terme.

Notre commune, labellisée « **Village fleuri** » en 2015, recevra le jury régional Nouvelle Aquitaine cet été. Nous espérons bien sûr conserver notre fleur.



Pourquoi fleurir sa commune ?

- ▶ améliorer le cadre de vie de ses habitants
- ▶ optimiser l'accueil des visiteurs pour donner envie de s'y arrêter
- ▶ développer l'économie locale (les touristes consomment dans les commerces, services, gîtes...)
- ▶ qualifier l'image de la commune (Solignac est maintenant également connu pour sa labellisation « Village fleuri »)
- ▶ protéger et valoriser l'environnement
- ▶ favoriser la cohésion sociale

En parallèle, le **concours communal de fleurissement** se poursuit en 2018. Des bulletins d'inscription sont à votre disposition à la mairie, dans les commerces, sur le site internet et la page Facebook de la mairie. N'hésitez pas à postuler dans une des catégories suivantes :



- ▶ Maison avec jardin visible de la rue (la maison elle-même doit être fleurie)
- ▶ Balcon ou terrasse
- ▶ Fenêtres ou murs
- ▶ Potager fleuri (fonction nourricière dominante)
- ▶ Hôtel, restaurant, café, commerce et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)
- ▶ Parc fleuri (superficie d'au moins 2 000 m<sup>2</sup>, le parc comprenant des arbres, des arbustes et des fleurs)

En bas du bourg, le long des remparts, un espace potager a été réalisé par nos employés municipaux. Il est à la disposition de tous ceux qui souhaitent jardiner mais qui n'ont pas de place à leur domicile. Des tomates, salades, melons, courgettes, fraisières... pourront être plantés et pousseront grâce à vos soins. Cet endroit vous appartient, n'hésitez pas à vous l'approprier. Il est petit pour l'instant mais ne demande qu'à grandir au fil du temps.

*Vous apporter un cadre de vie agréable est une volonté de l'équipe municipale, notre investissement est important, humainement et financièrement.*

*Nous remercions toutes les personnes qui nous aident dans cette démarche en fleurissant et en prenant soin des maisons, jardins, trottoirs et terrasses.*

*Si vous le souhaitez, vous pouvez également apporter votre aide à notre équipe de jardiniers en participant à l'entretien des parterres municipaux (désherbage, arrosage...). Pour cela, merci de vous rapprocher des élus et/ou des employés communaux.*

*Nous vous rappelons que le jardinage est bon pour la santé et le moral.*



## ETAT CIVIL

### Naissances

7 février  
03 mars  
10 avril

Inès FRUGIER - Bel Air  
Léandre AMPOULIE PECOUT - 2, les Hauts de Ventaud  
Louise NICOT BELLET - Ventaud

### Mariage

16 février

François TAUBREGÉAS et Alexandra-Céline LALISSE - Le Pont Rompu

### Décès

23 janvier  
06 février  
25 février  
05 avril

Suzanne VIALANEIX - Villebon  
Vincent BRAUD - 6, passage Saint-Michel  
Marcelle SADARNAC - 23, rue François Perrin  
Marcelle THOMAS - Villebon

## Au revoir, Suzanne

Le 23 janvier, elle a fermé son regard pétillant de malice après une vie professionnelle et culturelle bien remplie.

Suzanne Vialaneix, professeur de lettres classiques au Lycée Léonard Limosin, a su transmettre sa passion à ses élèves. Elle a créé la troupe de théâtre « Carpe Diem » dans laquelle elle a aussi enrôlé nombre de Solignacois. Tous ces acteurs se retrouvaient à Villebon pour les répétitions de pièces dont certaines furent jouées à la salle des fêtes et connurent un succès bien mérité.

Suzanne s'est également beaucoup impliquée dans le Foyer des Aînés où elle a partagé sa bonne humeur.

Nous garderons un souvenir ému de cette « grande » dame.





## RAM Relais Assistants Maternels / Parents « Croque Lune »

### Temps d'accueil collectifs :

- au Relais d'Assistants Maternels à Boisseuil, ouvert aux assistants maternels et aux enfants sur inscriptions : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h15 à 11h30.
- au Pôle Jeunesse de SOLIGNAC, un vendredi par mois de 9h15 à 11h30, sur inscriptions
- au gymnase de BOISSEUIL, ateliers de motricité, environ 2 mardis par mois, sur inscriptions. Les familles, parents et/ou grands-parents peuvent participer à ces ateliers.
- au RAM, séances d'éveil musical par Christelle COSTA de l'Association « KOYAM, arts et cultures » sur inscriptions.

### Temps de permanence

Ouverts aux futurs parents, aux parents, aux assistants maternels, aux candidats à l'agrément, aux gardes à domiciles.

Le RAM communique aux familles la liste des assistants maternels avec leurs disponibilités et assure le suivi de leur recherche ; informe sur les modes d'accueil, sur le contrat de travail, les droits et devoirs des salariés et des employeurs...

Pour toute information, contact :  
**Sandrine MIRAMONT**  
 Tél. 05 55 58 83 06  
 Mail : [ram@mairie-boisseuil87.fr](mailto:ram@mairie-boisseuil87.fr)



*MAZA'VAL*  
 solignac

Nouveauté 2018, MAZA'VAL a organisé son premier pop-concert. Même si la date n'a pas rassemblé les foules fin mars, la performance de Chloé a ravi le public. La jeune chanteuse s'est gentiment prêtée au jeu en participant à de nombreuses séances de dédicace, de selfies et de bains de foule, faisant le bonheur de tous les enfants présents...! Merci à tous les parents et enfants venus partager cet événement musical.

Pour le joli mois de mai, nous remercions tous les enfants qui ont vendu les billets de la tombola qui a animé le marché aux fleurs.

Enfin, étant donné que la fin de l'année scolaire chatouille déjà nos plannings, l'équipe de MAZA'VAL souhaite à tous les enfants de ludiques et chaleureuses grandes vacances. On en profite pour rappeler à tous leurs joyeux parents que l'association des parents d'élèves les invite à la réunion de rentrée, pour participer à la dynamique du groupe et prévoir le calendrier des manifestations !

Prochain rendez-vous le 22 juin, avec l'animation de la kermesse des écoles. Venez nombreux !

**L'équipe de MAZA'VAL**





## Culture et Loisirs Val de Briance : section bibliothèque



Culture & Loisirs Val de Briance  
animation bibliothèque

20 ans déjà !

Cela fait 20 ans qu'un groupe de bénévoles œuvre pour l'animation de la bibliothèque du Vigen. Cela peut se fêter dirons-nous ? Nous le ferons donc simplement en continuant à travailler bénévolement avec entrain et disponibilité autour de cette animation de la bibliothèque Louise-Michel.

Il y a environ 30 ans, un groupe de bénévoles de l'association Culture et Loisirs Val de Briance créait une bibliothèque au VIGEN. Leur local : l'actuel espace dédié aux enfants au premier étage de la bibliothèque. Leurs moyens : des dons. Leur volonté : beaucoup de temps donné pour l'aboutissement de ce projet.



Plus tard en 1998, la municipalité décide de créer une bibliothèque municipale, en s'appuyant sur l'expérience des bénévoles et sur un réseau de lecteurs déjà installé. L'association prend alors une nouvelle activité : l'animation de la bibliothèque, la gestion du prêt étant confiée à une bibliothécaire salariée (issue de l'association).

En 20 ans, nous avons organisé ou emprunté des expositions. Des auteurs locaux, voire nationaux, comme Franck BOUYASSE, sont venus dédicacer leurs livres. De la numismatique au Tour de France en passant par les grues avec Jean-Michel TEULLIERE, nous avons reçu bien des conférenciers. Nous avons créé les ateliers de Noël et de Pâques auxquels participent les bibliothécaires (et d'autres ateliers...), organisé des spectacles

de marionnettes et bien d'autres encore ! Pendant 10 ans, le concours de poésie destiné aux enfants des écoles de SOLIGNAC, du VIGEN et de SAINT MAURICE LES BROUSSES a remporté un vif succès.



Les municipalités successives nous ont toujours soutenus, tant sur le plan moral que sur les plans matériel et financier, en nous versant une subvention de fonctionnement, la municipalité de SOLIGNAC y compris. En tenant un stand au vide-greniers du premier mai (merci au comité des fêtes de nous y accepter et aux généreux donateurs) et en participant aux Marchés de Producteurs de Pays de SOLIGNAC, nous dégageons une part d'autofinancement pour nos activités.

Alors merci aux municipalités du VIGEN et SOLIGNAC, aux donateurs, aux autres associations avec lesquelles nous avons travaillé (et nous travaillons encore) et merci à tous ceux, enfants et adultes, qui participent à nos activités.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 30 septembre 2018 pour la huitième édition de la manifestation culturelle Méli-Mélo de la Briance créée conjointement avec la municipalité du VIGEN.





## Foyer des Aînés de Solignac

Le Foyer des Aînés évolue.

Cette année notre association « bouge » : son effectif augmente et son activité se diversifie par la mise en place d'un atelier chant.

Venez nous rejoindre et nous créerons d'autres activités selon vos désirs.

Par ailleurs entre le 10 et le 15 septembre prochains nous organisons dans le local du Foyer des Aînés, place Georges Dubreuil, une exposition vente de peintures faites spécialement par notre Président d'Honneur Jacques ABADIE que vous connaissez tous.

Venez nombreux.

Merci d'avance et à bientôt.



## SOLI'ART

L'association « SOLI'ART » prépare les expositions que vous pourrez voir en juillet et août 2018.

La salle des fêtes accueillera du 14 juillet au 23 août une exposition de peinture, la Maison de la Fanfare proposera des expositions d'artisanat d'art du 17 juillet au 26 août. Ces expositions sont en cours de finalisation.

En juillet et août, place de la Briance, Le Moulin de Quatre, remis en état par la municipalité, met à la disposition de « SOLI'ART », deux salles :

- L'une sera consacrée à Jacques ABADIE, peintre bien connu des solignacois, qui depuis des années a fait de SOLIGNAC et du LIMOUSIN sa principale source d'inspiration.

- André VEDEL, qui avait présenté l'année dernière des aquarelles autour des personnages de Victor HUGO, proposera dans l'autre salle des peintures sur la guerre de 14-18, à l'occasion du centenaire de l'armistice.

L'association est à la recherche de bénévoles pour assurer quelques heures de gardes pendant ces deux mois.

Pour tous renseignements :

**05 55 00 57 11** ou **06 30 53 38 53**

Pour « SOLI'ART »,  
la présidente, **Janine BASSARD**



## La Follembûche

Cette association, dont le nom est tout droit sorti d'un titre d'opérette, a été créée par un groupe de chanteurs et de comédiens Haut-Viennois dans le but de mettre en place le Festival « Opération Opérette ». Ce dernier aura pour vocation de remettre ce genre léger et pétillant à sa juste place, de le réhabiliter alors qu'il est souvent ringardisé, de produire des spectacles qui serviront et revisiteront l'opérette.

Voici le programme pour Solignac et Le Vigen :

- Dimanche 26 août à 16h à la salle des fêtes de Solignac : **Conférence illustrée sur l'histoire de l'opérette** par Dominique Desmons et plusieurs autres chanteurs. Piano : Catherine Pourieux  
*Dominique Desmons, spécialiste de la chanson et de l'opérette, a invité plusieurs chanteurs qui illustreront en live la conférence qu'il donnera sur l'histoire de l'opérette. Un moment festif et joyeux du Festival pour ceux qui veulent apprendre dans le plaisir.*
- Dimanche 26 août à 17h entre la salle des fêtes de Solignac et celle du Vigen : **Balade en**

**chansons** animée par des étudiants chanteurs et comédiens du Conservatoire de Limoges et l'accordéoniste Jérôme Souille

*Une promenade-spectacle en chanson avec des surprises au détour du chemin.*

- Dimanche 26 août à 18h à la Villa Briance (chez l'habitant) au Vigen : **Apéropérette et récital** avec Charlotte Bonnet (soprano), Nathalie Marcillac (soprano), Olivier Montmory (ténor), Henri Pauliat (ténor)... Piano : Catherine Pourieux  
*Un petit apéritif dans les jardins et concert dans l'ambiance conviviale d'une maison de famille.*

- Mercredi 29 août à 20h30 à la salle des fêtes de Solignac : **Electropérette** avec Florence Kolski, Julie Lalande, Catherine Pourieux, Claude Gélébart et Aurélien Terrade

*Avec ses airs enlevés, ses mélodies qui s'imposent facilement à l'oreille du public, l'opérette a intéressé nombre de grands musiciens. Alors pourquoi aujourd'hui ne se prêterait-elle pas volontiers aux remix les plus ébouriffants des compositeurs électro actuels ?*

## LA SOLIGNACOISE



L'association « La Solignacoise » a pour but d'organiser des événements festifs dans la commune de Solignac autour de la mythique 2CV Citroën.

En cette année anniversaire - 70 ans de ce véhicule si attachant - nous sommes heureux de vous convier à la **4<sup>e</sup> édition** de notre rencontre annuelle :

le **dimanche 24 juin** à partir de 11 heures,  
place Georges Dubreuil à Solignac,  
face à l'Abbatiale.

Cette année encore, le comité des Miss Haute-Vienne remettra leur prix aux Deuchistes.  
Une tombola réservera un lot pour chaque participant.  
Un défilé des 2CV clôturera cette belle journée.



**Apéritif offert... Venez nombreux !**



## Comité de jumelage



## ACCUEIL DES « BALLADINS » DE STAVELOT

La chorale « La Ballade » de Solignac a invité la chorale de Stavelot, les Balladins, à venir passer quelques jours chez nous pour chanter ensemble. La chorale Cantabile se joindra à La Ballade pour accueillir un groupe de 39 Stavelotains qui arrivera le samedi 30 juin et repartira le mercredi 4 juillet. Les trois chorales donneront un concert à la salle des fêtes de Solignac le dimanche 1er juillet à 18 heures. Chaque chorale chantera son propre programme et les « septante » choristes termineront avec 3 chants communs.

## REPAS BELGE : « Moules/Frites »

Le Comité de Jumelage de Solignac vous convie à son traditionnel « repas belge » le **samedi 15 septembre 2018** à la salle des fêtes de Solignac à 19h30.

Menu : entrées variées, moules/frites et buffet de desserts.

Venez nombreux festoyer dans une ambiance toujours conviviale !

Vous pourrez vous inscrire du 10 août au 11 septembre en appelant le **06 75 87 02 63**.



## Association des Ponticauds de la Briance



Le 1<sup>er</sup> avril 2018, ce n'était pas un « poisson d'avril », c'était bien la chasse aux œufs de Pâques de l'association des Ponticauds de la Briance. Des parcours selon les tranches d'âges pour répondre aux énigmes afin de compléter sa boîte à œufs et obtenir son lot d'œufs en chocolat.

La belle météo nous a permis de passer un bon moment partagé entre petits et grands dans le parc de l'Abbaye prêté pour l'occasion par le Père MALLET-GUY et dans l'environnement du Moulin de Quatre tout juste rénové.

Un vrai plaisir pour les habitants du quartier !

## Solignac en Balade

« Solignac en Balade » créée le 8 septembre 2015 compte aujourd'hui 40 adhérents ! Depuis sa création à ce jour, 27 randonnées ont été réalisées.

Le but de notre association est de réunir les amoureux de la nature désireux de découvrir les trésors cachés de notre belle région.

Vous pouvez marcher au moins 3 heures à 4,5 km/h ? Alors, rejoignez-nous !

Laissez-vous surprendre par les richesses patrimoniales et culturelles. Ambiance, convivialité et amitié sont les maîtres mots de notre petite communauté.

Chaque année nous organisons, sur un week-end, une randonnée hors de notre région. Nous envisageons pour nos prochains déplacements d'ajouter une sortie rando-raquettes si la neige de l'hiver prochain est au rendez-vous.

Pour nous joindre, c'est simple, consultez notre site :

<https://sites.google.com/site/solignacenbalade87110/>



## Les Cavaliers de la Briance

Les Cavaliers de la Briance ont réuni une trentaine de licenciés et d'adhérents le 17 mars 2018 afin de faire le bilan de l'année écoulée.

Le triando 2017, sous une météo estivale, a été en demi-teinte au regard du nombre de participants. Une plus grande diffusion pour l'édition 2018 a été décidée.

L'endurance, avec une météo plus mitigée, a été un succès. Nous continuerons nos efforts de communication pour recevoir au moins le même nombre de cavaliers venant d'aussi nombreuses régions. L'accent sera mis sur les prix et lots à gagner, tout en conservant un prix d'engagement le plus bas possible. Cela n'est bien évidemment possible que grâce à nos partenaires et aux communes de Solignac et du Vigen.

Rendez-vous les 8 et 9 septembre, pour parcourir de 20 km à 2 x 65 km sur les beaux chemins du Limousin.



Nous tenons également à remercier nos bénévoles dévoués, présents à nos côtés depuis de nombreuses années.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez rejoindre notre équipe.

Plus de renseignements sur la page Facebook : [@cavaliersdelabriance](https://www.facebook.com/cavaliersdelabriance)

## Championnat de France de pêche de « Truite aux leurres »

Le week-end des 30 juin et 01 juillet 2018, Solignac accueillera la dernière date du championnat de France de pêche de la truite aux leurres. Co-organisée par le Club de Pêche du Limousin et l'AAPPMA "Vienne et Briance", cette compétition se déroulera sur la Briance au niveau du parcours de loisirs (Pont Rompu) de la fédération de pêche de la Haute-Vienne.

Rendez-vous, au niveau du terrain de tennis, le samedi matin de 11h à 19h et le dimanche de 7h à 16h.

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription, contactez-nous :

Tél. : 06 24 39 81 60 Mail : [aporthault@hotmail.com](mailto:aporthault@hotmail.com)



### ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE VIENNE BRIANCE

Comme chaque année, l'assemblée générale de notre AAPPMA n'a, malheureusement, regroupé qu'un nombre réduit de participants : notre association compte 332 possesseurs d'une carte de pêche permanente et, ce jour-là, à peine une quinzaine de personnes étaient présentes.

Le mandat de tous les administrateurs de la société de pêche s'achevant dans deux ans, nous faisons appel aux bonnes volontés des pêcheurs de SOLIGNAC, LE VIGEN et BOISSEUIL pour venir s'investir dans son action et assurer notre relève.

Précédant de peu l'ouverture de la pêche à la truite, le traditionnel thé dansant, que nous organisons comme chaque année à l'espace du CROUZY de BOISSEUIL, a connu un franc succès. Le bénéfice de cette manifestation est principalement destiné à financer un empoissonnement en truites. Malheureusement notre pisciculteur n'a pu nous livrer à la date prévue et nous avons dû faire appel à un autre fournisseur qui nous en a livré 100 kg, mais après l'ouverture ! Nous



devrions maintenant recevoir deux autres livraisons : l'une fin avril et l'autre début juin.

Avec la participation de nos collègues de "La Truite MONTMAILLER" le parcours loisirs (entre le Pont Rompu et le Pont de Chambon) est, comme chaque année, régulièrement pourvu en truites portions.

Deux concours de pêche sont prévus cette année :

- **Un concours jeunes pêcheurs dont la date est fixée au 1<sup>er</sup> juillet** : il se tiendra à l'étang Lafarge sur la commune de SAINT HILAIRE LES PLACES. Cette année il sera divisé en deux catégories : le Critérium de la Haute-Vienne (espoirs et cadets) pour lesquels la carte de pêche est obligatoire. Les inscriptions seront prises à partir de 13h30. La catégorie "Plaisir" regroupant les jeunes qui désirent s'initier à la pêche, pour lesquels la carte de pêche est facultative et dont les inscriptions seront prises à partir de 14h. Le début du concours se fera à 15h30 pour les deux catégories.

- **Un concours vétérans, réservé aux pêcheurs de plus de 50 ans, le jeudi 30 août** : il se tiendra à Beygeas, commune de RAZÈS, sur l'étang du Groupement des AAPPMA de LIMOGES dont nous faisons partie. Les inscriptions seront prises à partir de 13h30.

Lorsque ce bulletin paraîtra la saison de pêche sera bien entamée alors, à tous les amis pêcheurs, je dis m... pour la fin de saison.



## Aïkido Club Val de Briance

Les 21 et 22 avril, le club d'aïkido organisait un week-end de stage.

C'est ainsi que les membres du club et des représentants de clubs amis (CEYRAT 63 et MOULINS 03) se retrouvèrent au dojo du Val de Briance pour un entraînement intense dirigé par Thierry CHENEL, 5e dan Aïkikai de TOKYO, du dojo de NOIRMOUTIERS.

Dans la bonne humeur et avec sérieux, chacun s'est investi dans le travail proposé autour des bases de l'aïkido, fondé par Maître MORIHEI UESHIBA, transmis à Thierry CHESNEL par Maître HIKITSUCHI 10e Dan au cours de nombreux séjours à SHINGU (Japon).

Séances de travail entrecoupées de moments conviviaux : pique-nique partagé, dîner apprécié au « Quatre », rafraîchissements bienvenus par les 28°C ambiants !



Merci pour le soutien logistique des mairies du VIGEN et de SOLIGNAC !



## L'USSV

Le club de l'Union Sportive SOLIGNAC-LE VIGEN compte, pour la saison 2017-2018, 195 licenciés toutes catégories confondues, et de nombreux sympathisants : 1 équipe vétérans, 3 équipes seniors masculines, 1 équipe senior féminine, 1 équipe U17 en entente avec CONDAT sur VIENNE, 2 équipes U15 en entente avec BOSMIE-L'AIGUILLE, 1 équipe U13, 1 équipe U11 en entente avec BOISSEUIL, 2 équipes U9 et 2 équipes U7.



Les résultats sportifs de nos enfants sont dans l'ensemble très satisfaisants.

Focus sur les équipes seniors :

Après 3 saisons compliquées, l'équipe première joue à nouveau les premiers rôles dans sa poule de deuxième division district. L'équipe B enchaîne les bons résultats, elle est en bonne position pour accéder au niveau supérieur. Quant à l'équipe 3, créée cette année, elle se situe en milieu de tableau malgré des difficultés récurrentes pour composer une équipe.

Pour finir, les féminines ne cessent de progresser et les résultats sont de plus en plus encourageants. A noter un beau parcours en coupe, en espérant un premier titre dans leur catégorie.

Nous profitons de ces quelques lignes pour lancer un appel à toutes les personnes qui souhaitent s'investir. Dans notre association, toutes les compétences sont les bienvenues. Nous manquons cruellement de bénévoles dans tous les domaines.

Pour nous suivre ou obtenir des renseignements complémentaires : [www.ussolignaclevigen.fr](http://www.ussolignaclevigen.fr)

*Amitiés sportives.*



## Coup de projecteur sur Benjamin Rivet, compétiteur de cyclo-cross



Benjamin est un jeune solignacois de 18 ans, féru de cyclisme. Nous l'avons rencontré et souhaitons partager avec vous la passion qui l'anime.

**Bonjour. Tout d'abord pouvez-vous nous parler un peu de vous, quel est votre parcours ?**

Bonjour. J'ai 18 ans et je pratique le vélo depuis l'âge de 8 ans. Je faisais souvent du VTT avec mon grand-père et c'est lui qui m'a proposé d'essayer le vélo dans un club. Il m'a inscrit dans le club de Condat sur Vienne et ça m'a plu. Aujourd'hui, je pratique le cyclo-cross en hiver et la route le reste de l'année.

**On parle de cyclo-cross, pouvez-vous nous expliquer le concept ?**

C'est un peu le style du VTT mais avec un vélo de route et des pneus plus larges. On pratique dans les chemins. Dans ma catégorie, en junior, on fait 40 minutes de course dans les chemins et le gagnant est celui qui arrive le premier.

**Êtes-vous toujours dans un club ?**

Oui, je suis toujours licencié dans le club de Condat sur Vienne. Dans ma catégorie nous sommes 7, mais je suis un peu le seul à combiner le cyclo-cross et la route. Les autres se préparent plus pour la route et un peu de piste, on va dire que le cyclo-cross n'est pas leur terrain de jeu.

**Avez-vous des sponsors ?**

Je suis au Pôle espoir vélo de Guéret. Je fais aussi partie d'une team, la "BTWIN U19 racing team". En route, on est un peu sponsorisés par eux, puisqu'ils nous fournissent tout le matériel et les tenues. Pour le cyclo-cross, j'ai été sponsorisé par Planète vélo à Limoges, ils m'ont fourni le vélo.

**Quel est votre palmarès ?**

En cyclo-cross, j'ai été 7 fois champion du Limousin. J'ai gagné la Coupe de France en 2016 et 2017 et j'ai été vice-champion de France Cadet en 2016. Cette année, j'ai remporté le titre de Champion de France Junior. Sur route, j'ai gagné le tour du Cantal en cadet en 2016.

**Vous citez le championnat de France, faites-vous partie de l'équipe de France ?**

Oui, j'ai eu plusieurs sélections en équipe de France pour des manches de Coupe du Monde, les championnats du Monde et d'Europe en cyclo-cross. En route, j'ai fait Paris-Roubaix Junior avec l'équipe de France en 2017 et 2018. Les sélections se font juste le temps d'une course.

**Avez-vous le temps de pratiquer un peu sur Solignac ?**

Malheureusement, non. Comme je suis en classe de Terminale, je suis toute la semaine à Guéret au Pôle espoir. Je pratique donc beaucoup là-bas avec mon entraîneur.

**Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui veut débiter dans cette discipline ?**

Tout d'abord, il faut que la discipline lui plaise, car pour avoir des résultats, il faut travailler dur. Travailler dur, mais surtout prendre du plaisir. Il ne faut pas que cela soit une contrainte d'aller s'entraîner parce qu'en vélo, on fait des sorties longues, très longues et les entraînements sont difficiles. Au début, il y a l'aspect découverte mais il faut rapidement prendre un maximum de plaisir à chaque entraînement. Après, le reste suivra.

## Championnat du Monde de labour : il a osé le faire !

David EYRICHINE, enfant du pays, agriculteur en GAEC avec son père à la Croix Janiquet sur la commune de Solignac raconte :

*« Comme tout le monde le sait, j'ai été piqué très tôt par le virus du labour ; d'abord en regardant mon père, mon oncle, ensuite en commençant à faire mes premiers labours.*

*A 14 ans, je commence la compétition et j'accède au championnat de France en 1996, 1997, 1998. J'ai fait une pause d'une dizaine d'années où j'ai construit ma vie de famille. En 2007, je reprends les concours et, après trois titres de vice-champion, en 2009 je remporte le titre de champion de France. En 2010, je rejoins France Labours et participe à plusieurs sélections. En 2016, je participe à la sélection de Vendée à Landevieille, assez compliquée, mais j'en sors vainqueur et me voilà sélectionné pour le « Mondial » et devinez où ? Au KENYA !*

*Je ne savais pas comment se déroulait la partie, c'était une première pour moi : établir un budget, trouver des sponsors pour financer le déplacement, négocier le transport du matériel (tracteur et accessoires), etc...*



*Bref, le matériel est embarqué dans un container le 18 septembre 2017. Deux mois plus tard on retrouve le matériel à peu près en entier. Pour nous, concurrent et assistant, nous arrivons sur le lieu du « Mondial » au bout de 32 heures de parcours depuis Limoges. Très bon accueil. On*

*décharge le matériel, remonte les morceaux puis pause pour la soirée avec 28°C de température (45°C dans le container).*

*Le lendemain, essais libres. La terre se travaillait bien mais était légèrement collante sur les parties métalliques, il fallait nettoyer à chaque pause.*

*Le jour de la compétition, avec une terre qui colle beaucoup « je me suis tourné la casquette de nombreuses fois », mais quand même content de moi, surtout pour la rectitude et la technique. J'avais en tête les consignes de mes filles « droit et de beaux dessins dans la terre », ça motive.*

*Puis le jour de l'épreuve sur prairie, j'arrive à me débrouiller, quand même, dans cette terre noire.*



*Les résultats tombent : 4<sup>e</sup> place au général sur 24 et Trophée du Meilleur Laboureur en 1<sup>ère</sup> participation.*

*Pour moi, le KENYA, 1<sup>er</sup> Mondial de labour, fut une aventure inoubliable que ce soit au niveau logistique que pratique.*

*Merci à tous ceux qui m'ont accompagné, de près ou de loin. Sans vous je n'aurais jamais pu réaliser cette aventure merveilleuse. C'est en équipe que l'on réussit et non pas seul. »*

**David EYRICHINE**

## Un solignacois finisher du Marathon des Sables

Lundi 16 avril, Frédéric FRAGNER, solignacois, est rentré du Maroc après avoir couru les 6 étapes du Marathon des Sables : Finisher en 139<sup>e</sup> position sur 977 participants.

Cette épreuve se court sur un total de 250 km dans le désert marocain avec notamment une étape de 86,2 km suivie d'une autre de 42,2 km. La course se déroule en autosuffisance : chaque participant porte dans son sac à dos le matériel de couchage et la nourriture (soit environ 12 kg au départ de la première étape).

Frédéric FRAGNER est un habitué des ultra-trails et participe chaque année au trail régional « Les Gendarmes et les Voleurs de Temps ».

De retour à Limoges, il fut accueilli sympathiquement par ses amis à la gare de Limoges Bénédic-tins.

La municipalité lui adresse ses chaleureuses félicitations !



## Deux enquêtes Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)

### Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise cette enquête entre le 2 mai et le 23 juin 2018. L'enquête, inscrite dans un dispositif européen, porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

### Enquête sur la mobilité des personnes

Le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et solidaire en partenariat avec l'Insee réalise, d'avril 2018 à avril 2019, une enquête sur les

déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs ou individuels.

Dans le cadre de ces deux enquêtes, dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



## Où s'adresser pour une carte d'identité ?

Pour demander ou refaire une carte nationale d'identité, il faut que la mairie soit équipée d'une station d'enregistrement. Ce n'est pas le cas de la mairie de Solignac. Or nombreuses sont encore les personnes qui s'adressent à notre secrétariat.

Voici la liste des mairies de la Haute-Vienne qui sont équipées : AIXE sur VIENNE, AMBAZAC, BELLAC, BESSINES sur GARTEMPE, CONDAT sur VIENNE, COUZEIX, EYMOUTIERS, ISLE,

LIMOGES, PANAZOL, ROCHECHOUART, SAINT-JUNIEN, SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, SAINT-LEONARD DE NOBLAT.

Il est préférable de téléphoner à la mairie concernée avant de se présenter.

Pour plus de renseignements sur la carte nationale d'identité :

[www.service-public.fr/particuliersvosdroits/](http://www.service-public.fr/particuliersvosdroits/)



## Aide au permis de conduire des jeunes



La Région Nouvelle-Aquitaine a renforcé son dispositif d'accompagnement au permis de conduire, qu'elle a élargi avec une attention particulière pour les jeunes les plus précaires engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1 200 € pour l'obtention du code et de la conduite, s'ils entrent dans les critères d'éligibilité du règlement en vigueur.

Pour en prendre connaissance :

[www.aidepermisdeconduire.fr](http://www.aidepermisdeconduire.fr)

Le Conseil départemental a également mis en place des aides qui concernent les jeunes de 15 à 18 ans disposant de ressources modestes pour financer leur apprentissage, soit en conduite accompagnée, soit par la méthode traditionnelle.

Le montant des aides s'élève à :

- 500 € si le quotient familial est inférieur à 400 €
- 250 € si le quotient familial est strictement supérieur à 400 € et inférieur ou égal à 769 €
- 100 € si le quotient familial est strictement supérieur à 769 € et inférieur ou égal à 1 000 €

Plus d'informations sur : [www.haute-vienne.fr](http://www.haute-vienne.fr)

# A



## Une nouvelle entreprise



## Solignac pratique

**Mairie de Solignac** : 57, Avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC

Tél. : **05 55 00 50 09** - Fax : 05 55 00 57 08 - Email : [mairie@solignac.fr](mailto:mairie@solignac.fr) - Site : [www.solignac.fr](http://www.solignac.fr)

Facebook : [mairie.solignac87](https://www.facebook.com/mairie.solignac87)

**Horaires d'ouverture** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi après-midi)
- le samedi de 9h à 12h

**En cas d'urgence le week-end** : numéro de téléphone de l' élu de permanence sur le répondeur de la mairie

**Bureau d'Information Touristique** : 7, Place G. Dubreuil - Tél. : **05 55 00 42 31**

**La Poste** : **05 55 00 51 37**

**Horaires d'ouverture** : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h ;  
jeudi : 14h à 17h - Bureau fermé le samedi matin - Levée du courrier du lundi au vendredi : 14h45

**Ecole Val de Briance** : Rue de la Peyrade - Tél. : **05 55 00 54 02**

**Ecole Joseph Mazabraud** : Avenue du 11 novembre - Tél. : **05 55 00 54 47**

**Accueil de loisirs** : Pôle Jeunesse - 89, Avenue Saint-Eloi

Tél. : **05 19 76 07 80** ; **06 34 12 55 90** - Email : [alsh.solignaclevigen@gmail.com](mailto:alsh.solignaclevigen@gmail.com)

**Horaires d'ouverture** : 7h30 à 18h45

**Multi-accueil "1, 2, 3, Soleil"** : Avenue Saint-Eloi - Tél. : **05 55 58 66 69**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune**

Tél. : **05 55 58 83 06** - Mail : [ram@mairie-boisseuil87.fr](mailto:ram@mairie-boisseuil87.fr)

**Assistante sociale** - Tél. : **05 55 30 09 90**

Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14h à 16h

**Médecins : Cabinet Médical Dupuytren**

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER, SOULLIER

Avenue de la Gare - 87110 LE VIGEN - Tél. : **05 55 00 51 69** - Fax : 05 55 48 23 09

**Cabinet Médical** : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud - 87110 SOLIGNAC - Tél. : **05 55 06 91 08**

**Ostéopathe**

2, Rue de la Peyrade - 87110 SOLIGNAC - Tél. : **06 40 79 18 93**

**Cabinet de Kinésithérapeutes**

4 bis, Allée des Pommiers - 87110 LE VIGEN - Tél. : **05 55 00 53 80**

**Urgences médicales nuit et week-end** : 15

**Gendarmerie nationale** : 05 55 00 50 03

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Centre anti-poison** : 05 56 96 40 80

**Police** : 17

**EDF urgences dépannage** : 09 726 750 87

**GDF urgences dépannage** : 0 800 473 333

**SAUR urgences dépannage** : 05 87 23 10 01

**Déchetteries** : 0 800 66 11 11

(numéro vert appel gratuit)





# Calendrier des manifestations

## JUIN

16	La chorale La Ballade	Concert avec la chorale Poly'songs de Boisseuil à 20h30	Salle des fêtes
22	Animation par Maza'Val	Kermesse des écoles à partir de 18h	Ecole Val de Briance
24	La Solignacoise	Rassemblement de 2 CV à partir de 11h	Place Georges Dubreuil
30 au 15 juillet		Exposition-vente de Claude Limousin-Prinsi, créatrice de porcelaine, sur le thème « Inspiration nature & porcelaine » de 14h30 à 19h	Maison de la Fanfare
30	Club de Pêche du Limousin et AAPPMA Vienne et Briance	Championnat de France de pêche à la truite aux leurres de 11h à 19h	Parcours de loisirs du Pont Rompu

## JUILLET

1 <sup>er</sup>	Club de Pêche...	Suite de 7h à 16h	Parcours de loisirs...
1 <sup>er</sup>	AAPPMA	Concours jeunes pêcheurs à partir de 13h30 (voir page 15)	Etang Lafarge à Saint-Hilaire-les-Places
1 <sup>er</sup>	La chorale La Ballade	Concert avec Les Balladins de Stavelot et Cantabile de Solignac à 18h	Salle des fêtes
13	SIVOM Solignac Le Vigen	Feu d'artifice à partir de 22h	Vigen (centre bourg)
14 au 23 août	Soli'Art	Expositions de peinture	Salle des Fêtes
15 au 26 août	Soli'Art	2 expositions de peinture : Jacques ABADIE et André VEDEL de 15h à 19h (article page 12)	Moulin de Quatre
17 au 26 août	Soli'Art	Expositions d'artisanat d'art	Maison de la Fanfare

## AOÛT

7	Festival 1001 notes	Concert « Anthea Pichanick, contralto, Franck-Emmanuel Comte, clavecin et direction, Orchestre du Concert de l'Hostel Dieu » à 20h	Abbatiale
26-29	La Follembûche	Festival « Opération Opérette » (voir page 12)	
30	AAPPMA	Concours de pêche vétérans réservé aux plus de 50 ans à partir de 13h30	Etang des AAPPMA de Limoges à Beygeas à Razès

## SEPTEMBRE

2	Municipalité	Vide-greniers à partir de 7h	Terrain de l'abbaye
8-9	Cavaliers de la Briance	Endurance	
10-15	Foyer des Aînés	Exposition-vente de peintures de Jacques ABADIE	Foyer, place Georges Dubreuil
15	Comité de Jumelage	Repas belge à 19h30	Salle des fêtes
30	Culture et Loisirs Val de Briance	Méli Mélo de la Briance de 10h à 17h	Salle des fêtes du Vigen

## OCTOBRE

13	Les Petits Ruisseaux	Spectacle clownesque "Le Tourneseul" à 19h30	Salle des fêtes
----	----------------------	--	-----------------

## NOVEMBRE

3	Solignac en Fête	L'Huître en Fête de 9h à 17h30 (dégustation et restauration sur place)	Sous chapiteaux
---	------------------	--	-----------------

## DECEMBRE

8	Municipalité	Repas des Aînés à 12h	Salle des fêtes
---	--------------	-----------------------	-----------------

Marché des Producteurs de Pays à partir de 17h30, place de la Briance.  
— 29 juin ; 13 et 27 juillet ; 10 et 24 août ; 7 septembre 2018 —